

Plan d'actions annuel 2026

—

Caisse d'Épargne Côte d'Azur



SOMMAIRE

Plan d'actions annuel 2026 – Caisse d'Épargne Côte d'Azur	1
Introduction.....	3
État des actions déjà engagées avant la publication du schéma pluriannuel 2025-2027 du Groupe BPCE.....	3
Gouvernance	3
État de conformité du périmètre d'action	4
Moyens humains et Budget alloués	5
Ressources humaines	5
Formation	5
Budget.....	5
Version du document.....	7

Introduction

Conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le Groupe BPCE a élaboré un schéma pluriannuel sur la période 2025-2027 pour la mise en accessibilité des services numériques de l'ensemble de ses entités, dont **la Caisse d'Epargne Côte d'Azur**.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce schéma pluriannuel en cohérence avec le niveau de maturité de chaque entité du Groupe BPCE, celui-ci doit être décliné en plan d'actions annuel par ces dernières.

Le présent plan d'actions annuel de **la Caisse d'Epargne Côte d'Azur** concerne l'année 2026. Il définit à son échelle, en cohérence avec les ambitions définies par le Groupe BPCE :

- Le périmètre d'actions et son état de conformité,
- Les moyens humains et budgets alloués pour la mise en œuvre des actions à réaliser sur l'année,
- Les actions planifiées sur l'année.

Le plan d'actions pourra être mis à jour au cours de l'année dans le cadre de la gouvernance en place et fera l'objet d'un bilan à son issue.

État des actions déjà engagées avant la publication du schéma pluriannuel 2025-2027 du Groupe BPCE

Depuis de nombreuses années, la Caisse d'Epargne Côte d'Azur a à cœur de favoriser l'inclusion, de ses clients de ses collaborateurs et de ses fournisseurs.

Parmi les actions déjà engagées pour favoriser l'accessibilité numérique :

- Installation de deux écrans par poste de travail,
- Service ACCEO (interprétation des appels téléphoniques en langage des signes),
- Matériel bureautique spécifique selon les besoins (claviers avec souris intégrée, souris ergonomiques ...),
- Bureaux électriques réglables en hauteur,
- Fauteuils ergonomiques de bureau,

Ces équipements sont fournis sur demande des salariés.

Gouvernance

La gouvernance de la mise en accessibilité du Groupe BPCE repose sur une filière accessibilité créée afin de :

- Veiller à la conformité réglementaire.
- Définir les ambitions du Groupe et les actions prioritaires à mener, suivre et piloter l'application des normes d'accessibilité par toutes les entités du Groupe.
- Améliorer l'expérience utilisateur des clients et collaborateurs du Groupe BPCE.
- Permettre une efficacité opérationnelle.

Cette filière est constituée de plusieurs acteurs qui portent ensemble les enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Parmi ceux-ci, le référent accessibilité local est le point d'entrée de son entité pour garantir la conformité et l'amélioration continue de l'accessibilité numérique. En lien avec les autres acteurs de la filière accessibilité du Groupe, il a pour principales missions de :

- Veiller au respect des normes d'accessibilité.
- Piloter la mise en accessibilité.
- Sensibiliser les différents services (achats, IT, communication, RH, etc.) aux exigences d'accessibilité numérique.

État de conformité du périmètre d'action

Comme indiqué dans le schéma pluriannuel du Groupe BPCE, son champ d'application défini à date est le suivant :

- Grand public : sites institutionnels et réseaux sociaux.
- Clients particuliers : sites et espaces clients web et mobile, contrats et documents numériques.
- Périmètre collaborateur : socle commun à l'ensemble d'entre eux, à commencer par les outils du quotidien RH, Workplace et Communication.

Pour l'année en cours, les actions de mise en accessibilité de **la Caisse d'Épargne Côte d'Azur** couvriront ainsi le périmètre suivant pour son entité :

Nom du service	URL	Type(s) de public utilisateur	Déclaration conforme	Taux de conformité	Commentaire
Portail Commercial	https://www.caisse-epargne.fr/cote-d-azur/	Grand public/Clients particuliers et professionnels	Conformité partielle	50%	
Club des Sociétaires	https://www.clubsocietaires.caisse-epargne.fr/home	Clients sociétaires	Audit en cours	Audit en cours	Site géré par la FNCE qui prend en charge la déclaration
Portail institutionnel	https://projets.cecaz.caisse-epargne.fr	Grand public/Clients particuliers et professionnels	Conformité partielle	59,68%	Site géré par la FNCE qui prend en charge la déclaration
Portail institutionnel	https://www.mediateur-cecaz.fr/	Grand public/Clients particuliers et professionnels	Non conforme	Non conforme	Site géré par BPCE qui prend en charge la déclaration

Moyens humains et Budget alloués

Ressources humaines

Les ressources humaines pour la mise en accessibilité des services numériques du Groupe BPCE correspondent à ce jour aux membres de la filière accessibilité dont fait partie le référent accessibilité local de **la Caisse d'Epargne Côte d'Azur**, avec la contribution à temps partiel de plus de 30 personnes.

Les collaborateurs de **la Caisse d'Epargne Côte d'Azur** seront mobilisés en fonction de leurs compétences, dans le cadre des actions planifiées.

Formation

Afin d'assurer une accessibilité optimale et pérenne de ses services numériques **la Caisse d'Epargne Côte d'Azur** s'assure de la montée en compétences de ses équipes.

Ainsi, sur l'année 2026, des sessions de formation seront planifiées sur les thématiques suivantes :

Sensibilisation/Formation	Type
Sensibilisation à l'accessibilité numérique	E-learning
Formation dédiée aux Référents Accessibilité	Présentiel
Rédiger et publier des contenus web accessibles	Classe virtuelle/Présentiel
Rédiger et publier des documents bureautiques accessibles	Classe virtuelle/Présentiel

L'ensemble des collaborateurs de **la Caisse d'Epargne Côte d'Azur** sera par ailleurs régulièrement sensibilisé aux enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Budget

Pour l'année 2026, **la Caisse d'Epargne Côte d'Azur** a sanctuarisé une enveloppe budgétaire dédiée afin de concrétiser les actions planifiées et ambitions du Groupe BPCE en matière d'accessibilité numérique.

Actions planifiées sur 2026

Pour l'année 2026, **la Caisse d'Epargne Côte d'Azur** a planifié les actions suivantes :

Type	Action	Responsable	Échéance	Avancement	Résultat
Gouvernance	Nomination d'un référent accessibilité numérique Caisse d'Epargne Côte d'Azur	Comité de Pilotage Plan D'Orientation Stratégique	T1 2026	Fait	Nomination d'un Référent Accessibilité
Gouvernance	Mise en place d'une boîte générique de contact pour les réclamations accessibilité Caisse d'Epargne Côte d'Azur	Référent accessibilité	T1 2026	Fait	Publication dans les déclarations d'accessibilité sur les sites concernés
Mise en accessibilité	Test/Déploiement des processus cibles et du kit d'outils pour l'accessibilité « by design » des projets numériques	Référent accessibilité local	T2 2026	A venir	
Mise en accessibilité	Audit de conformité au RGAA des projets priorités dans le cadre du programme Groupe	Référent accessibilité local / Responsable application concerné	T4 2026	Récurrent	Publication/actualisation des déclarations d'accessibilité sur les sites concernés
Mise en accessibilité	Remédiation des problèmes d'accessibilité numérique des projets priorités dans le cadre du programme Groupe	Référent accessibilité local/Équipe projet compétente	T2 2026	Récurrent	
Achats et relations prestataires	Ajout d'exigences sur l'accessibilité numérique pour les achats de services numériques	Référent accessibilité local/Service achats	T2 2026	En cours	
Achats et relations prestataires	Définition d'un plan de remédiation/amélioration de l'accessibilité numérique avec les prestataires priorités	Référent accessibilité local/Service achats	T2 2026	A faire	
Socle de compétences	Définition d'un plan de formation dédié à l'accessibilité numérique	Référent Accessibilité/RH	T1 2026	Fait	
Plan d'actions annuel	Élaboration du plan d'actions annuel 2026	Référent accessibilité local	T1 2026	Fait	
Plan d'actions annuel	Rédaction du bilan de l'année	Référent accessibilité local	T4 2026	À faire	
Gouvernance	Évaluation des besoins humains et financiers pour l'accessibilité numérique en 2026	Référent accessibilité local/Comité Pilotage Plan d'Orientations Stratégiques	T1 2026	Fait	

Version du document

Version du document	Date de publication	Commentaire
Version initiale	09/03/2026	